
Lecture et adoption des procès-verbaux du 22 et 27 vendémiaire, lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture et adoption des procès-verbaux du 22 et 27 vendémiaire, lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 136;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21288_t1_0136_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 7 brumaire an III

(mardi 28 octobre 1794)

Présidence de PRIEUR (de la Marne) (1)

La séance est ouverte à onze heures.
Un secrétaire lit la correspondance.

4

1

Un autre secrétaire lit les procès-verbaux des 22 et 27 vendémiaire, qui ont été adoptés (2).

L'agent national du district de Vézelize [Meurthe] annonce qu'un domaine divisé en 84 lots, estimés 23 100 L, a été adjugé 87 720 L. Il fait espérer une nouvelle activité dans la vente que promet une récolte abondante de vins.

Renvoi au comité des Finances et insertion au bulletin (5).

2

D'autres secrétaires lisent les procès-verbaux des 20, 25 et 29 vendémiaire; les rédactions en ont été adoptées dans la même séance (3).

5

L'agent national du district de Dreux, département d'Eure-et-Loir, annonce que les agents salpêtriers travaillent avec activité et que le produit de la seconde décade de vendémiaire monte à 1 786 livres de salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission des revenus nationaux (6).

3

L'agent national du district d'Évron, département de la Mayenne, annonce à la Convention nationale que depuis l'ouverture des adjudications de biens d'émigrés dans son arrondissement jusqu'au 17 vendémiaire, il en a été adjugé 172 lots qui ont été vendus 2 080 797 L sur l'estimation de 1 365 290 L 14 s. Il annonce que dans peu il donnera d'autres résultats avantageux à la République.

Renvoi au comité des Finances et insertion au bulletin (4).

6

Les administrateurs du district de Mortagne département de l'Orne, font passer à la Convention le tableau des ventes de biens d'émigrés : dans la seconde décade de vendémiaire, le résultat est le produit de 61 180 L sur une estimation de 20 335 L, pour vingt lots.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances (7).

(1) P.-V., XLVIII, 81.

(2) P.-V., XLVIII, 81.

(3) P.-V., XLVIII, 81.

(4) P.-V., XLVIII, 81-82. *Bull.*, 7 brum. (suppl.); *M. U.* XLV, 154.

(5) P.-V., XLVIII, 82. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(6) P.-V., XLVIII, 82. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(7) P.-V., XLVIII, 82. *Bull.*, 7 brum. (suppl.); *M. U.*, XLV, 154.